

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 octobre 2024 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Denis V. Lachance, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Suzanne Gagnon, conseillère
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2024-10-330

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que le retrait du sujet suivant est demandé :

- ✓ Fin de bail location érablière : M. Marcel Langlois

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- ✓ Comité de pêche Trois-Lacs Val-des-Sources : déneigement chemin hivernal lac des Trois-Lacs : 400 \$
- ✓ Renouvellement contrat entretien préventif des unités de climatisation : Climcô : 2 130 \$
- ✓ Demande de soutien financier annuel 2024 : 2 500 \$
- ✓ Annulation résolution numéro 2024-08-287 « Acceptation vente d'une partie de la route Murphy : Ferme Guymari »
- ✓ Résolution décrétant la fermeture et l'abolition de la route Murphy et autorisant son aliénation
- ✓ Approbation ajout caméra Pavillon Armand-Rousseau : 5 049 \$

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- 25 personnes ont participé aux courses de boîte à savon le 14 septembre
- Frissons au Sentier à venir, plus de personnages et un plus grand parcours, derniers préparatifs

Le conseiller, Denis V. Lachance

- Sondage MADA : 40 personnes ont répondu, un rapport sera présenté en février

Le conseiller, Charles Rioux

- 60^e anniversaire de la Garde paroissiale St-Patrice, félicitation aux organisateurs

La conseillère, Suzanne Gagnon

- Sentier : CA la semaine dernière pour la préparation des prochains mois
- 19 octobre, corvée d'automne au sentier et remis au 20 en cas de pluie

Le conseiller, Mario Hinse

- Rencontre de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs, compte-rendu résultats du bâchage, bilan positif
- Réunion à prévoir RIPTL : descente de bateaux et barrière

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Rien à signaler

Le maire, Réal Fortin

- Régie des Trois-Lacs : subvention écho propulsion servie à l'achat d'un ponton pour draguer
- Sûreté du Québec : présentation à la MRC d'un bilan (vols par infractions, fraudes téléphoniques, etc.)
- Collecte plastiques agricoles : comité créé, porte à porte, les agriculteurs seront contactés

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Rien à signaler.

2024-10-331

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS SEPTEMBRE 2024

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-332

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
9244-8489 Québec inc.	Disposition bois ménage cour arrière	80.48 \$
Air Liquide Canada	Accessoires soudure	368.43 \$
Alarme Bois-Francs	Remplacement batterie système d'alarme salle paroissiale Chénier et renouvellement centrale d'alarme	422.84 \$
Aliconstruction	Pulvérisation rang 7	61 914.04 \$
Asphalte RDA	Asphalte	631.83 \$
Autobus Arthabaska inc.	Transport d'autobus activités camp de jour 2024	3 876.96 \$
Banque Nationale	Carte de crédit : achat bac ordures parc à l'ombre des Pins	134.51 \$
Beaudoin et Fils serrurier	Clefs supplémentaires salle Chénier	7.51 \$
Camion BL	Réparation camion #2	924.66 \$
Centre du camion Gauthier	Inspection et réparation camions #6 et #1	2 181.20 \$
Centre du pneu usagé Warwick	Achat pneus remorque, réparation pneu et achat pneus F-150	2 278.22 \$
Charest international	Réparation camion #6, #2 et pièces camions de déneigement en inventaire	1 713.60 \$
Compresseurs Victo	Réparation compresseur garage	599.53 \$
Couture Timbert Mart	Drain fossés réservoir aqueduc, achat d'asphalte froide et extension loisirs	1 577.20 \$
Cyr Système	Montage panneau installation pompe incendie	9 198.00 \$
Entreprise MO	Ponceau Chemin de l'Aqueduc, ponceau rang 7 et fossés rang 9	14 593.28 \$
Fleuriste Beauchesne & Frères 1989 inc.	Fleurs décès Mme Marie-Claire Lambert (maman de M. Réal Gagnon)	96.01 \$

Gaudreau Environnement	Écocentre ménage cour arrière	105.36 \$
Ghislain Gagnon	Aide financière spectacle opéra église	1 000.00 \$
Groupe FJH	Rechargement d'une partie du rang 7	59 232.43 \$
Hydraulique Vigneault	Réparation Kubota	588.94 \$
Localisation Bois-Francis	Vérifier fuite entrée d'eau 21, rue Jutras	270.19 \$
Machinerie Serge Lemay	Réparation compacteur	212.64 \$
Maheu & Maheu	Service de gestion parasitaire pour août, septembre et octobre 2024	316.18 \$
Pièces d'auto Allison	Réparation camions #6 et #2	703.36 \$
Les pièces de carrosseries Capex inc.	Accessoires garage et pièces réparation camion #2	195.86 \$
Plomberie l'Audace	Aménagement salle de bain garage	636.96 \$
Les Pompes Garang	Raccordement pompe incendie	231.49 \$
Les Pompes R. Fontaine	Remplacement clapets et vannes d'égoût poste des eaux usées rue St-Joseph	8 736.33 \$
Portes de Garage MB inc.	Réparation porte de garage caserne de pompiers	681.52 \$
Purolator	Frais de livraison signalisation et accessoires service de sécurité incendie	15.69 \$
Robitaille Équipements	Lames et ressorts camion #6	425.87 \$
Roger Bergeron	Taillage haies de cèdres Pavillon Armand-Rousseau	1 609.65 \$
Roger Grenier	Installation porte salle paroissiale et réparation porte Pavillon Armand-Rousseau	130.15 \$
La Sablière de Warwick	Location boîte pour asphalte chaude réparation cour de l'église	321.93 \$
Sani-Bleu	Location toilette chimique Pavillon Armand-Rousseau	470.25 \$
Sani-Therford (2000 inc.)	Location camion vacuum remplacement pièces station des eaux usées	1 287.72 \$
Sel Icecat inc	Calcium 2e passage	31 060.96 \$
Signalisation Lévis	Plaque 911	19.49 \$
Terapro	Réparation tracteur TV6070	24 719.36 \$
VFD Industriel	Réparation camion #2	51.86 \$
VFD	Réparation Kubota, camion #2 et accessoires garage	583.60 \$
Total		233 757.18 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 237 757.18 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de septembre 2024 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 209 811.76 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 3 octobre 2024.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

- 414 -

Démission de Mme Jennifer Sorel : Comité consultatif d'urbanisme La résolution numéro 2024-10-333

Considérant la nomination de Mme Jennifer Sorel à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme par la résolution numéro 2022-02-025;

Considérant que la démission de cette dernière est effective à compter du 9 septembre 2024;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la démission de Mme Jennifer Sorel à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-334

Nomination de M. Simon Martineau : Comité consultatif d'urbanisme

Considérant le poste vacant au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

Considérant que le conseil a choisi un nouveau membre à partir de la liste de noms reçus lors de la première sélection et intéressées à en faire partie;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick nomme M. Simon Martineau, à titre de membre au Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-335

PIIA : Monsieur Andy Fréchette-Rioux

Considérant que le lot visé est le lot 5 499 776 du Cadastre du Québec et qu'il est situé dans la zone A-9 du plan de zonage de la municipalité de Tingwick ;

Considérant que le lot est d'une superficie de 589 435m² et accueille notamment une habitation unifamiliale isolée ;

Considérant que les bâtiments résidentiels construits avant 1900 et situés dans la zone A-9 sont assujettis au *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) 2011-319* ;

Considérant que les informations disponibles indiquent que des bâtiments étaient déjà érigés sur le lot en 1900 ;

Considérant que le demandeur désire effectuer des travaux de rénovations du bâtiment principal ;

Considérant que la délivrance du certificat d'autorisation afin d'autoriser ces travaux doit faire l'objet d'une approbation par résolution municipale ;

Considérant qu'un des objectifs du *règlement* est de préserver et protéger le caractère patrimonial et historique du secteur concerné ;

Considérant que le *règlement* stipule que la conservation et l'entretien du revêtement d'origine doivent être favorisés et que lorsque ce dernier doit être remplacé, des matériaux qui s'apparentent à ceux d'origine par la forme, les dimensions, la texture, la couleur et les détails architecturaux doivent être privilégiés ;

Considérant que le propriétaire souhaite remplacer le revêtement de brique des façades du bâtiment par du « *clapboard* » de vinyle ;

Considérant que les objectifs du *règlement* relatifs à l'architecture et le caractère

historique ne seraient pas respectés par ce projet ;

Considérant que les critères d'évaluation prévus pour chaque objectif ne seraient pas remplis ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil de refuser la présente demande de certificat d'autorisation de rénovation au 740 chemin de Warwick conformément aux informations fournies au projet. Le motif étant que le revêtement projeté ne permet pas de respecter la volumétrie et le caractère historique de l'existant.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'autoriser le remplacement du revêtement extérieur de brique par du revêtement de bois ou du revêtement qui cadre dans les objectifs et refuse le « *clapboard* » de vinyle en conformité avec le règlement de zonage applicable.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'entamer une révision du *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) 2011-319*.

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'accepter la présente dérogation selon les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme et de rejeter le revêtement de vinyle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2024-10-336

Présentation soumissions sable à déglacage saison 2024-2025

Les soumissions ont été ouvertes à 13h35 le jeudi 3 octobre 2024 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Mesdames Guylaine Bergeron (adjointe à la direction), Josyane Comtois (coordonnatrice en loisirs) et Jolyann Descormiers (Groupe FJH Construction).

Nom	Prix	Conformité
Entreprise M.O. (2009) inc.	16.00 \$/tonne	Non conforme
Groupe SW	19.65 \$/tonne	Conforme
Sablière Rollère	17.50 \$/tonne	Non conforme
Groupe FJH Construction inc.	16.50 \$/tonne	Non conforme

Considérant qu'après vérification, la soumission de Groupe SW est la plus basse conforme. Le prix soumis ne comprend pas les taxes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu de retenir la soumission de Groupe SW au montant mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-337

Présentation soumission sel à déglacage saison 2024-2025

Les soumissions ont été ouvertes à 13h35 le jeudi 3 octobre 2024 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Mesdames Guylaine Bergeron (adjointe à la direction), Josyane Comtois (coordonnatrice en loisirs) et Jolyann Descormiers (Groupe FJH Construction).

Nom	Prix	Conformité
Sel Warwick inc.	95.00 \$/tonne	Non vérifiée

Sel Frigon inc.	91.80 \$/tonne	Oui

Considérant qu'après vérification, la soumission de Sel Frigon inc. est la plus basse conforme. Le prix soumis ne comprend pas les taxes;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu de retenir la soumission de Sel Frigon au montant mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-338

Offre de service élargissement Chemin du Mont-Gleason : EXP

Considérant que EXP a fourni une offre de service pour une étude d'avant-projet afin d'analyser les options pour l'élargissement d'une partie du Chemin du Mont-Gleason;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu d'accepter l'offre de service de EXP au montant de 15 975\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-339

Embauche de M. Denis Savard à titre de conducteur de camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d'embaucher M. Denis Savard pour effectuer le déneigement pendant la saison hivernale 2024-2025. Le salaire sera déterminé selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-340

Approbation achat pneus camion F-150 : Pneu Warwick : 1 171.60\$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick approuve l'achat de pneus pour le camion F-150 de Pneu Warwick pour la somme de 1 171.60 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-341

Embauche de MMR (M. Charles Turcotte) : débroussaillage 110 \$/heure (20 000 \$)

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'embauche de MMR (M. Charles Turcotte) dans le cadre des travaux de débroussaillage au taux horaire de 110 \$/heure jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 20 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-342

Inscription Association des travaux publics du Québec : 150\$/année

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que le Conseil de la Municipalité autorise l'inscription à l'Association des travaux publics du Québec, au coût de 150 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Copernic : suivi de la berce du Caucase sur le territoire de Tingwick
- ✓ MRC d'Arthabaska : déclaration de compétence sans droit de retrait du transport collectif

ADMINISTRATION

2024-10-343

Entente intermunicipale relative à l'utilisation du réseau d'aqueduc et des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec la Ville de Warwick pour la Station du Mont-Gleason inc.

La résolution numéro 2024-10-343

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire utiliser le réseau d'aqueduc de la Ville de Warwick pour les besoins en eau potable de la Station du Mont Gleason inc., excluant les besoins pour la fabrication de la neige artificielle;

Considérant que le réseau d'aqueduc de la Ville de Warwick peut être utilisé pour fournir en eau potable la Station du Mont Gleason inc. selon les mêmes conditions et compensations établies pour ses usagers;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire évacuer les eaux usées en provenance de la Station du Mont Gleason inc. vers le réseau d'égout sanitaire de la Ville de Warwick;

Considérant que les ouvrages d'assainissement de la Ville de Warwick peuvent être utilisés pour traiter les eaux usées de la Station du Mont-Gleason inc., pourvu que celles déversées par celle-ci dans le réseau d'égout municipal aient certaines caractéristiques;

Considérant que les coûts d'exploitation de ces ouvrages doivent également être partagés entre les usagers, proportionnellement aux charges hydrauliques, organiques, de l'azote et du phosphore total des eaux usées rejetées dans les ouvrages d'assainissement;

Considérant qu'un projet d'entente intermunicipale relative à l'utilisation du réseau d'aqueduc et des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec la Municipalité de Tingwick pour la Station du Mont Gleason inc. a été préparé par la Ville de Warwick;

Considérant l'opinion juridique de la firme Cain Lamarre en date du 12 juillet 2024;

Considérant l'acceptation du projet d'entente par la Station du Mont Gleason inc. en date du 8 août 2024;

Considérant les commentaires transmis par la firme Therrien, Couture Jolicoeur à la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'Entente intermunicipale relative à l'utilisation du réseau d'aqueduc et des ouvrages d'assainissement des eaux usées avec la Ville de Warwick pour la Station du Mont-Gleason inc.;

Que le maire, Réal Fortin et la directrice générale, Chantale Ramsay soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-344

Achat matériels loisirs : 3 gazébos, 2 extensions de 100 pieds, deuxième écran, système de son Bluetooth, micro sans fil, tablettes de rangement équipement camp de jour et équipement skate parc

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'autoriser l'achat de matériel de loisirs, à savoir : 3 gazébos, 2 extensions de 100 pieds, un deuxième écran, système de son bluetooth, un micro sans fil, tablettes de rangement pour le camp de jour et de l'équipement pour le skate parc pour un prix budgétaire d'un montant ne

dépassant pas 3 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande de commandite année 2025 : Agri-Ressources Arthabaska-Érable
La résolution numéro 2024-10-345

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu de verser la somme de 600 \$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable à titre de participation financière pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-346

Mission impression feuillet paroissiale : offre de service : parution 1 an dans le feuillet paroissial : 280\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service de Mission impression pour la parution d'un an d'une publicité municipale dans le feuillet paroissial et ce, pour la somme de 280 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-347

Proclamation de la Grande semaine des Tout-Petits

Considérant que la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

Considérant que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

Considérant que cette semaine se tient sous le thème Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;

Considérant que la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs:

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

Considérant que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

Considérant que les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

Considérant que les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le Conseil autorise M. Réal Fortin, maire à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits!

Que ce conseil autorise le maire invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Participation Journée du Souvenir : 9 novembre 2024 à 11h : 125\$
La résolution numéro 2024-10-348**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu de remettre la somme de 125 \$ pour l'achat d'une couronne lors du Jour du Souvenir qui aura lieu le 9 novembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-349

Remerciement M. Paul-Émile Simoneau et Mme Jeannine Pépin ainsi que les commanditaires : courses de boîtes à savon

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick transmette ses remerciements à M. Paul-Émile Simoneau et à Mme Jeannine Pépin pour leur soutien dans l'octroi de leur terrain et services rendus ainsi que les commanditaires, dans le cadre de l'événement de la Course de boîte à savon qui s'est déroulée le 14 septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-350

Reddition de compte TECQ 2019-2024 : mandat Groupe RDL Victoriaville SENCRL

Considérant que le programme de la TECQ, exige un rapport d'audit ainsi qu'une reddition de compte finale;

Considérant que le rapport d'audit ainsi que la reddition de compte finale doivent être effectués par un vérificateur externe;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne mandat à la firme Groupe RDL Victoriaville SENCRL afin qu'elle effectue le rapport d'audit ainsi que la reddition de compte finale pour le programme de la TECQ 2019-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-351

Groupe Sutton-Immobilier Estrie : facture impayée

Considérant que la facture 2024-057 a été émise pour la reproduction de documents d'une demande d'accès à l'information au montant de 9 \$, malgré de nombreux avis de rappel transmis, ladite facture demeure toujours impayée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu de retenir les services d'une agence de recouvrement pour la facture émise et impayée au montant de 9 \$ à Groupe Sutton-Immobilier Estrie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-352

Demande programme d'aide à la voirie local volet soutien : année 2025

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande

d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent les routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

Considérant que la Municipalité de Tingwick choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de service détaillant les coûts (gré à gré)
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel offres)

Considérant que la chargée de projet de la municipalité, Madame Chantale Ramsay, directrice générale, représente cette dernière auprès du ministère dans le cadre de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Chantale Ramsay, directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-353

Programme de soutien financier : Jeudis en chansons édition 2025

Considérant que *Jeudis en chansons* est un programme de soutien financier qui vise à promouvoir la richesse du français et à dynamiser les municipalités rurales centricoise avec son support dans l'organisation de spectacle exclusivement francophone;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick participe aux Jeudis en chansons, édition 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-354

**Autorisation Guignolée du 24 novembre 2024 : coin rues St-Joseph et Ste-Marie
La résolution numéro 2024-10-354**

Considérant la tenue de l'activité de la guignolée du 24 novembre 2024, organisée par les Chevaliers de Colomb - Conseil 6479 de Tingwick et de St-Rémi;

Considérant qu'afin d'assurer la sécurité de cette activité, les Chevaliers de Colomb demandent que le Service de sécurité incendie avec deux camions soient présents ainsi que le prêt de vestes de sécurité et de cônes orange;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande des Chevaliers de Colomb pour l'activité de la guignolée qui aura lieu le 24 novembre 2024, au coin des rues St-Joseph et Ste-Marie

ainsi qu'à l'entrée du chemin du Mont-Gleason et l'entrée du chemin des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Renouvellement entente : office d'habitation Victoriaville-Warwick
La résolution numéro 2024-10-355**

Considérant le Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement visant à diminuer le nombre de ménages qui sont sans logis ou à risque de l'être en raison de pénurie de logements;

Considérant que ce programme offre appui à la municipalité afin de permettre de soutenir rapidement les ménages qui sont dans le besoin par l'aide à la recherche;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la municipalité autorise la signature de l'entente avec l'Office d'habitation Victoriaville-Warwick au Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-356 Demande d'accord écrit sur la nouvelle méthode de distribution de l'aide financière du MSP

Considérant la demande d'accord écrit sur la nouvelle méthode de distribution de l'aide financière du ministre de la Sécurité publique;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui la demande d'accord écrit sur la nouvelle méthode de distribution de l'aide financière du MSP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-357 Service comptable 2025 : Groupe RDL Victoriaville

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick donne mandat au Groupe RDL de Victoriaville pour la vérification annuelle et pour toute question relative à la comptabilité pendant l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-358 Indexation salariale 2025

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick offre une augmentation à ses employés de l'ordre de 3 % pour l'année 2025. La directrice générale est autorisée aux fins des présentes à signer lesdites ententes salariales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-359 Entrée Pavillon Armand-Rousseau : reconstruction

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu d'autoriser la reconstruction de l'entrée du Pavillon Armand-Rousseau avec Option Béton et Construction M. Pellerin inc., pour un montant approximatif prévu de 20 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-360 Demande Sentier Pieds d'Or : lavage tables, chaises et gazébo

Considérant que la demande du Sentier les Pieds d'Or soutient qu'il soit

exempté de procéder au lavage de tables, chaises et location de gazébo;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick accepte la proposition du Sentier les Pieds d'Or relativement à la demande précitée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-361

Budget Noël des enfants : 1 900\$

Considérant l'organisation de la fête de Noël des enfants 2024;

Considérant les diverses activités offertes lors de cette fête, tels cadeaux, jeux gonflables, maquilleuse, conte de Noël et présence du Père Noël;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'organisation de la fête de Noël des enfants 2024, pour un budget n'excédant pas 1 900 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-362

Journée RDD : 19 octobre 2024 de 9h à midi

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick organise une collecte de résidus domestiques dangereux qui se tiendra samedi le 19 octobre 2024 de 9 h à midi au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-363

Demande salle gratuite jeu de Pickelball : Madame Danielle Prince

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick offre gratuitement la location de la salle à Madame Danielle Prince pour l'activité de pickelball considérant que cette activité sera offerte à tous les citoyens de Tingwick sans frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-364

COPERNIC : Offre d'ateliers de sensibilisation aux plantes exotique envahissantes et de formation sur la berce du Caucase (employés municipaux) participation financière de 600\$ maximum

Attendu que l'organisme de Concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet (COPERNIC) offre de l'accompagnement sur la gestion des milieux humides et hydriques;

Considérant que COPERNIC propose deux projets d'ateliers portant sur les plantes exotiques envahissantes;

Considérant que l'objectif de cette initiative de COPERNIC cible particulièrement les employés municipaux en lien avec l'environnement, l'entretien des parcs, l'aménagement paysagiste et les travaux publics ou tout autre employé démontrant de l'intérêt;

Attendu que cette proposition répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'ateliers de sensibilisation aux plantes exotique envahissantes et de formation sur la berce du Caucase (employés municipaux) participation financière d'un montant maximum de 600 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**FQM SST : Mutuelle en santé et sécurité du travail : adhésion
La résolution numéro 2024-10-365**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux, et résolu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick en a fait une lecture complète et s'en déclare satisfait, que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2025 soit acceptée telle que rédigée et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du Conseil de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-366 Comité de pêche Trois-Lacs Val-des-Sources : déneigement chemin hivernal lac des Trois-Lacs : 400\$

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu de remettre la somme de 400 \$ au Comité de pêche Trois-Lacs à Val-des-Sources pour le déneigement du chemin hivernal sur le lac des Trois-Lacs, saison 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-367 Renouvellement contrat entretien préventif des unités de climatisation : Climcô : 2 130 \$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'approuver le renouvellement du contrat d'entretien préventif des unités de climatisation avec Climcô pour la somme de 2 130 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-368 Demande de soutien financier annuel 2024 : 2 500 \$

Considérant que le Centre d'entraide Contact est un organisme qui offre une multitude de services à la communauté qui s'avèrent essentiels à chaque année;

Considérant que les demandes d'aide des citoyens augmentent d'année en année;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser la somme de 1 500 \$ au Centre d'entraide Contact à titre de soutien financier pour l'année 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-369 Annulation résolution numéro 2024-08-287 « acceptation vente d'une partie de la route Murphy : Ferme Guymari »

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'annuler la résolution 2024-08-287 « Acceptation vente d'une partie de la route Murphy : Ferme Guymari ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-370 Résolution décrétant la fermeture et l'abolition de la route Murphy et autorisant son aliénation

Considérant que la Municipalité de Tingwick est propriétaire de la Route Murphy, soit le lot numéro 5 500 761 du cadastre du Québec, circonscription

foncière d'Arthabaska, laquelle n'est plus utilisée comme chemin public;

Considérant que le conseil municipal veut fermer et abolir comme chemin public la Route Murphy qu'elle n'entretient plus depuis très longtemps, qui n'est plus utilisée comme chemin public, mais qui continue de faire partie de ses titres de propriété;

Considérant qu'il y a lieu, pour la municipalité, de procéder à la fermeture et à l'abolition de la Route Murphy;

Considérant que la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, chap. 47.1) ne prévoit, depuis son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006, aucune formalité particulière pour procéder à une telle fermeture et abolition;

Considérant que la municipalité n'a plus besoin de cet immeuble et qu'elle désire procéder à son aliénation;

Considérant que le propriétaire riverain est disposé à acquérir cet immeuble;

Considérant que la Route Murphy est située à l'intérieur de la zone agricole permanente en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (la « LPTAA »), mais qu'elle est en situation de droits acquis puisqu'elle existait avant l'entrée en vigueur de la LPTAA;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick décrète la fermeture et à l'abolition comme chemin public de la route Murphy, portant le numéro de lot 5 500 761 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, laquelle n'est plus utilisée comme chemin public, tel qu'illustrée par le plan joint à la présente résolution sous l'annexe « A » pour en faire partie intégrante.

Que la Municipalité de Tingwick reconnaît, par la présente, que l'assiette de la Route Murphy, montrée à l'originnaire au plan joint en annexe A de la présente résolution pour en faire partie intégrante, n'est plus affectée à l'utilité publique.

Que la Municipalité de Tingwick autorise la vente à Ferme Guymari inc cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, le tout, aux conditions suivantes

1. La municipalité ne fournit aucun titre de propriété ou certificat de localisation de cet immeuble, la vente étant faite sans aucune garantie légale et aux risques et périls de l'acquéreur;
2. Tous les honoraires et frais reliés à cette vente (tels que les frais d'arpenteur, notaire, bureau de la publicité des droits et autres) sont à la charge exclusive de l'acquéreur.

Que le maire et la directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer tout contrat ou autre document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2024-10-371

Approbation ajout caméra Pavillon Armand-Rousseau : 5 049\$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'Électro Alarme pour l'ajout de caméra au Pavillon Armand-Rousseau pour un montant de 5 049 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Une question est posée sur le sujet suivant : Remerciement pour la subvention concernant l'activité « concert d'opéra à l'église »

CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2024-10-372

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 55).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2024-10-332, 2024-10-336, 2024-10-337, 2024-10-338, 2024-10-339, 2024-10-340, 2024-10-341, 2024-10-342, 2024-10-343, 2024-10-344, 2024-10-345, 2024-10-346, 2024-12-348, 2024-10-350, 2024-10-351, 2024-10-353, 2024-10-354, 2024-10-355, 2024-10-357, 2024-10-358, 2024-10-359, 2024-10-360, 2024-10-361, 2024-10-363, 2024-10-364, 2024-10-365, 2024-10-366, 2024-10-367, 2024-10-368 et 2024-10-371.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière

%%%%%%%%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière trésorière

Réal Fortin
Maire

%%%%%%%%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%%%%%%%%